

AVIS AU PUBLIC

**ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATIONS
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté n° 2011-11 du 11 février 2011,

Le Maire de COMBRIT-STE MARINE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de Modifications du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet,

Monsieur Lucien-Gabriel LE PEUT, Adjudant Chef de Gendarmerie en retraite, domicilié Le Questel MELGVEN (29140), a été désigné par le Tribunal Administratif comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du mardi 15 mars 2011 au jeudi 14 avril 2011 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que les samedis 19 mars, 26 mars, 2 avril et 9 avril 2011 de 9 H 30 à 12 H, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à :

M. Le Commissaire-Enquêteur

Mairie - 8 rue du Général de Gaulle

29120 COMBRIT-STE MARINE

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie les :

- Mardi 15 mars 2011, de 9 H à 12 H,
- Lundi 21 mars 2011, de 14 H à 17 H,
- Mercredi 30 mars 2011, de 9 H à 12 H,
- Jeudi 14 avril 2011, de 14 H à 17 H.

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire,
Jean-Claude DUPRE



AVIS AU PUBLIC

**ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE REVISION SIMPLIFIEE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté n° 2011-10 du 11 février 2011,
Le Maire de COMBRIT-STE MARINE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique
sur le projet de Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet,

Monsieur Lucien-Gabriel LE PEUT, Adjudant Chef de Gendarmerie en retraite,
domicilié Le Questel MELGVEN (29140), a été désigné par le Tribunal Administratif
comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du mardi 15 mars 2011 au jeudi 14 avril 2011
inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que les samedis 19 mars,
26 mars, 2 avril et 9 avril 2011 de 9 H 30 à 12 H, où chacun pourra prendre
connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre
d'enquête, soit les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur à :

M. Le Commissaire-Enquêteur
Mairie - 8 rue du Général de Gaulle
29120 COMBRIT-STE MARINE

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie les :

- Mardi 15 mars 2011, de 9 H à 12 H,
- Lundi 21 mars 2011, de 14 H à 17 H,
- Mercredi 30 mars 2011, de 9 H à 12 H,
- Jeudi 14 avril 2011, de 14 H à 17 H.

Son rapport et ses conclusions, transmis au Maire dans un délai d'un mois à
l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la Mairie.
Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.



Le Maire,
Jean-Claude DUPRE